ART. PREMIER N° AC139

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 septembre 2020

PROGRAMMATION DE LA RECHERCHE - (N° 3234)

Adopté

AMENDEMENT

N º AC139

présenté par

Mme Cattelot, M. Grau, M. Zulesi, Mme Provendier, Mme Tiegna, Mme Mette, Mme Degois, Mme Brunet, M. Haury, Mme Yolaine de Courson, M. Viry, M. Ledoux, Mme Chapelier, Mme O'Petit, Mme Granjus, M. Pellois, M. Mazars, Mme Bureau-Bonnard, Mme Deprez-Audebert, M. Batut, Mme Le Feur, M. Ramos, Mme Thomas, M. Terlier, Mme Rossi, Mme Dubost, Mme Kamowski, Mme Rist, M. Borowczyk, M. Causse, Mme Kerbarh, Mme Jacqueline Dubois, M. Mahjoubi, Mme Lecocq, M. de Rugy, M. Venteau, Mme Hennion, Mme Limon, Mme Charrière, Mme Mörch, M. Lejeune, M. Claireaux, M. Villani, M. Mbaye, Mme Bergé, Mme Michel et Mme Errante

ARTICLE PREMIER

RAPPORT ANNEXÉ

À l'alinéa 92, après le mot :
« marines »
insérer le mot :
« , forestières ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

La forêt française recouvre un tiers de la France métropolitaine et capte près de 90 millions de tonnes de CO2 chaque année (soit près de 20 % de tout le CO2 émis). Les forêts de notre planète sont avec les océans, les deux principaux puits de carbone. Elle a un rôle primordial dans l'objectif de bâtir un monde habitable respectueux du vivant tel qu'évoqué dans ce rapport annexé.

Les forêts protègent nos ressources en eau, elles atténuent les excès du climat, elles sont un refuge pour la biodiversité, la flore et la faune sauvage. Elles régulent nos cours d'eau et limitent l'érosion, elles sont source de bien-être. Nos forêts fournissent du bois, un matériau durable dans le temps, renouvelable et chaleureux, qui se prête à tous les usages, les plus traditionnels et anciens comme les plus techniques et innovants. La transformation du bois assure des emplois dans toutes nos régions et particulièrement dans les territoires ruraux. Elle crée de la valeur, s'appuie sur la richesse de nos savoir-faire et appelle l'innovation.

ART. PREMIER N° AC139

Le bois, récolté dans les forêts bénéficiant d'une gestion durable, contribue aussi à stocker du carbone sur le long terme dans les produits et à limiter les émissions globales de gaz à effet de serre en se substituant à d'autres matériaux. La valorisation des sous-produits de la sylviculture ou de la transformation du bois sous forme d'énergie renouvelable permet également de limiter l'utilisation des énergies fossiles.

C'est pourquoi il est ici proposé de mentionner la gestion des ressources forestières dans ce soustitre afin de réaffirmer le rôle primordial que joue la forêt en matière de lutte contre le changement climatique.